

ÉRIC CAUMES, (OU LE PROFESSEUR) CITÉ 6 FOIS EN 1 ARTICLE

Maladie de Lyme : peut-on vraiment parler d'un « fléau sanitaire » ?

Alors que l'Assemblée nationale a adopté hier un rapport visant à mieux prendre en charge les malades, les controverses sont toujours aussi vives sur cette pathologie. Explications.

ELSA MARI

L'ÉPIDÉMIE de Covid avait presque fait oublier les querelles sur la maladie de Lyme. Mais le dossier a été à nouveau mis sur la table, cette fois de façon plus apaisée, avec l'adoption, hier, d'un nouveau rapport par l'Assemblée nationale, visant à améliorer la prise en charge des patients. « On n'a pas voulu rentrer dans les controverses », prévient, d'emblée, Jeanine Dubié, députée des Hautes-Pyrénées et présidente de cette mission d'information.

Ce rapport doit permettre de mieux soigner les malades piqués par une tique infectée par une bactérie du genre *Borrelia*. Si on sait traiter cette pathologie, d'abord faut-il savoir que l'on a été mordu par cette bête vivant dans les bois, prairies et jardins. Or, 50 % l'ignorent et peuvent, s'ils ne sont pas pris en charge, développer principalement des formes neurologiques, rhumatologiques ou cutanées.

Errance médicale

« Un petit nombre se retrouve en errance médicale, ce qui peut les amener à dépenser des fortunes pour se rendre,



Les associations attendent notamment après ce nouveau rapport la mise en place d'un fonds pour faire avancer la recherche sur la maladie de Lyme.

par exemple, dans des cliniques en Allemagne, où l'on s'enrichit sur leur mal-être. Il faut trouver une solution », lance la députée.

Les associations, elles, attendaient beaucoup de ce nouveau rapport. Et elles ne sont pas déçues. « J'ai les larmes aux yeux, on peut dire que l'on a été entendu », exulte

Armelle Foatelli-Greffet, présidente de France Lyme. Parmi les recommandations adoptées : créer des consultations longues de médecins généralistes, soutenir l'élaboration d'un programme de recherche européen sur les maladies vectorielles à tiques, plus d'argent sur la table... « Maintenant, il va falloir que ces propo-

sitions deviennent réalité, prévient-elle. Il existe des formes tardives de la maladie que l'on doit mieux comprendre. Mais on entend tellement tout et son contraire que les médecins ne savent pas se positionner et des milliers de patients se retrouvent pris en otages. »

Pourtant, la majorité des spécialistes l'assurent : cette

maladie est connue et bien diagnostiquée. « Le Lyme chronique n'est pas reconnu dans la littérature scientifique et ce terme est même combattu par les sociétés savantes », répète l'infectiologue de la Pitié-Salpêtrière **Éric Caumes**, auteur du livre « Maladie de Lyme : Réalité ou imposture ».

Ne peut-on pas avoir des séquelles ? « C'est possible, mais dès que les patients sont pris en charge, ils guérissent grâce à des antibiotiques, même si le diagnostic est tardif. Un traitement long n'est pas justifié, il ne sert à rien. » Quid des patients qui disent garder des symptômes, même après un traitement antibiotique, comme le clament les associations ? « Ce n'est, en général, pas Lyme », tranche le professeur qui fustige un « surdiagnostic ».

Selon les dernières données de Santé publique France, 50 000 cas et 893 hospitalisations ont été recensés en 2019 dans le pays. « Et zéro mort, insiste **Éric Caumes**. En réalité, trois études ont montré que 85 à 90 % des patients qui consultent pour Lyme n'en sont pas atteints. On est loin de l'épidémie cachée, du scandale sanitaire véhiculé par les "Lyme doctors". » Ce mouvement, né aux États-Unis à la fin des années 1990, s'est répandu en France. « La polémique a pris fin (NDLR : outre-Atlantique) quand ces médecins ont été condamnés par les tribunaux, ce qui n'est pas le cas chez nous, où les

On entend tout et son contraire, résultat, les médecins ne savent pas se positionner et des milliers de patients se retrouvent pris en otages

ARMELLE FOATELLI-GREFFET,
PRÉSIDENTE DE FRANCE LYME

autorités sanitaires ont fait preuve de laxisme, influencées par les associations », poursuit l'infectiologue. Le chef de file de ces « Lyme doctors », Christian Perronne, a été démis de ses fonctions de chef de service des maladies infectieuses de Garches en décembre, pour ses propos « indignes » sur l'épidémie de Covid. En 2016, le professeur évoquait une « urgence sanitaire ».

Faux traitements et ordonnances à rallonge

D'après **Éric Caumes**, non seulement elle est fantasmée, mais ces médecins, autoproclamés experts, enchaînent les conférences lucratives, promettent de faux traitements et prescrivent des ordonnances à rallonge. Jusqu'à 23 médicaments.

Mais pourquoi cette pathologie est-elle si compliquée à diagnostiquer ? « Les tests ne sont pas fiables, résume la présidente de l'association France Lyme. Il peut y avoir des faux positifs, des faux négatifs. » Le professeur Caumes rectifie : « Au début, c'est le cas, car les anticorps ne se sont pas encore développés. Mais si les symptômes persistent au-delà de trois mois et que la sérologie est négative, alors ce n'est pas Lyme. » Selon les études, il s'agirait d'autres pathologies d'ordre rhumatologique, neurologique.

« Et aussi de problèmes psychosomatiques, sauf que les médecins généralistes ne sont pas formés à leur prise en charge. Et comme ils n'arrivent pas à mettre une étiquette sur leurs maux, ils sortent la carte de Lyme, c'est ce que j'appelle des diagnostics dépotoirs. » Résultat, ces patients ne guérissent pas. « Ils restent avec leur malheur, constate le professeur **Caumes**. Cette grande erreur est dramatique. »

ÉRIC CAUMES (OU LE PROFESSEUR) CITÉ 6 FOIS !
EN UN SEUL ARTICLE.